

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 24 JUILLET 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept, le Lundi Vingt Quatre du mois de Juillet à neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Premier Adjoint au Maire, Monsieur José SEVERIEN, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : MM. José SEVERIEN – Jocelyn CUIRASSIER – Mme Nadia CELINI – M. Jean-Claude CHRISTOPHE – Mme Félicienne GANTOIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – Marie-Antoinette LOLLIA – Michelle COUPPE De K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Mme Yane BEZIAT – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – MM. Jocelyn MARTIAL.

ETAIENT ABSENTS : M. Jean-Pierre DUPONT (empêché) – Mmes Marie-Flore DESIREE (excusée) – Ghislaine GISORS (excusée) – MM. Christian THENARD – Julien BONDOT – Mme Adrienne LAMASSE – M. Jean-Pierre DAUBERTON – Mmes Madlise BERTILI – Maguy THOMAR – Christiane GANE – Roberte MERI – Solange BARBIN – Liliane MONTOUT – MM. Guy BACLET – Fabrice JACQUES – Cédric CORNET.

Madame Marie-Antoinette LOLLIA est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**CRÉATION DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE COMMUNALE
POUR L'ACCESSIBILITE AUX
PERSONNES EN SITUATION DE
HANDICAPE**

CM-2017-4S-DGPR-69

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment l'article R 111-19-30 ;

Vu la loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées ;

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

Vu l'ordonnance 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées ;

Vu le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu l'arrêté préfectoral n°99-396 SDIP/CA du 31 mai 1999 portant constitution des commissions communales pour l'accessibilité aux personnes handicapées dans les établissements recevant du public ;

Vu la délibération de la ville du Gosier n° CM-2014-2S-DAAG-09 du 17 avril 2014 relative à la constitution des commissions municipales ;

Vu la délibération de la ville du Gosier n°CM-2014-4S-DAAG-32 portant modification de la délibération CM-2014-2S-DAAG-09 du 17 avril 2014 relative à la constitution des commissions municipales ;

Considérant la nécessité de se conformer aux dispositions de l'arrêté n° 99-396 SDIPC/CAB du 31 mai 1999 ;

Considérant le besoin d'instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme au regard des règles d'accessibilité ;

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : De créer la Commission consultative communale pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, en complément de la délibération CM-2014-2S-DAAG-09 du 17 avril 2014.

Article 2 : De désigner les membres de ladite Commission comme suit :

Membres titulaires ayant voix délibérative (Élus)	Membres suppléants ayant voix délibérative (Élus)
Nadia CELINI (Vice-présidente)	Yane BÉZIAT
Jean-Pierre DAUBERTON	Julien BONDOT
Ebéné BRIGITTE	Jocelyn CUIRASSIER
Philippe SARABUS	Yvan MARTIAL

Article 3 : Les modalités d'organisation, d'intervention et de fonctionnement de la commission seront précisées par arrêté municipal.

Article 4 : Monsieur le Maire, madame la Directrice Générale des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

26 JUL. 2017

Et publication ou notification
le

27 JUL. 2017

Fait et délibéré à Gosier, le 24 juillet 2017

Pour extrait certifié conforme

P/o Le Maire empêché
Le Premier Adjoint

- José SEVERIEN



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Création de la Commission Consultative Communale pour l'Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Date de transmission de l'acte : 26/07/2017

Date de réception de l'accusé de
réception : 26/07/2017

Numéro de l'acte : CM20174SDGPR69 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20170724-CM20174SDGPR69-DE

Date de décision : 24/07/2017

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes
9.1.3. Autres